



# CONSIGNES

## DE SECURITE ...

*à rappeler avant chaque battue !*

pour la sécurité de tous, **le chasseur** se doit de respecter ces **22 règles de conduite**

- 1 Prévoir la mise en place des panneaux « Chasse en cours ».
- 2 Effectuer tous les déplacements avec son arme vide et cassée ou culasse ouverte.
- 3 Se placer ventre au bois.
- 4 S'assurer de la position de ses voisins et signaler par un geste son emplacement.
- 5 Ne quitter sa place sous aucun prétexte.
- 6 Vérifier l'intérieur des canons.
- 7 Tenir son arme et la manipuler sans que jamais les canons ne soient dirigés vers ses voisins.
- 8 Charger son arme au signal de début de traque.
- 9 Ne jamais laisser ses doigts sur les détones.
- 10 Ne jamais poser son arme sur des supports fragiles.
- 11 Repérer ses directions de tir sans risque.
- 12 Ne jamais balayer l'horizon avec son arme.
- 13 Ne jamais tirer à genoux ou assis.
- 14 Ne jamais employer le stecher ou double détente.
- 15 Tirer uniquement sur un gibier parfaitement identifié, en tir fichant, à courte distance, en respectant l'angle de trente degrés, par rapport à ses voisins.
- 16 En cas de doute ne pas tirer.
- 17 Faire attention aux ricochets.
- 18 Décharger dès le signal de fin de traque.
- 19 Porter obligatoirement une veste ou un gilet fluorescent de couleur rouge ou orange.
- 20 Vérifier ses tirs à la fin de la battue.
- 21 Signer la feuille de battue en début et en fin de chasse.
- 22 S'assurer du retour de ses voisins.